

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_142 : INTÉGRATION DES RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LOTISSEMENTS - LOTISSEMENT LE PELENCAS (LESCURE)

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_142 : INTÉGRATION DES RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LOTISSEMENTS - LOTISSEMENT LE PELENCAS (LESCURE)

Pilote : Hydraulique - Assainissement

Monsieur Pierre DOAT, rapporteur,

Lors de la séance du 7 juillet 2016 le conseil communautaire a délibéré le transfert dans le domaine public communautaire des ouvrages d'assainissement et d'éclairage public du lotissement « Le Pelencas » situé impasse Paul Ségur sur la commune de Lescure d'Albigeois. Le conseil municipal de Lescure d'Albigeois avait auparavant par délibération du 22 septembre 2015 intégré la voirie du lotissement dans son domaine public communal.

Toutefois la parcelle AM 183 située dans le périmètre du lotissement « le Pelencas » n'a pas fait l'objet d'une intégration dans le domaine public par la commune de Lescure d'Albigeois, et par conséquent relève toujours de la propriété de monsieur Alain Ségur, gérant de la SARL « Le Pelencas ». Cette parcelle est constituée exclusivement d'un bassin de rétention et d'un poste de relevage.

Ces deux équipements ont fait l'objet d'un procès-verbal de réception établi par le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en date du 21 juin 2016 ne soulevant pas d'anomalie de réalisation.

Pour régulariser l'opération, il est proposé de procéder à l'acquisition de la parcelle AM 183 à l'euro symbolique.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil communautaire du 26 mars 2013 approuvant la procédure de transfert des réseaux et équipements publics des lotissements,

VU la délibération du conseil municipal de Lescure d'Albigeois n°45/2015 en date du 22 septembre 2015 portant transfert dans le domaine public communal du lotissement Le Pelencas,

VU la délibération du conseil communautaire du 7 juillet 2016 portant intégration du lotissement Le Pelencas,

VU le procès verbal annexé,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 19 juin 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de procéder à l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AM 183 du lotissement « le Pelencas » commune de Lescure afin d'intégrer les équipements relevant de la compétence de la communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le patrimoine communautaire,

DONNE pouvoir à madame la présidente ou son représentant pour signer tous documents relatifs à l'intégration dans le patrimoine de l'agglomération dont l'acte notarié,

PRÉCISE que les frais seront à la charge du vendeur.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL